

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3141

21 décembre 2011

SOMMAIRE

Big Beer AG	150768	SODIMEG S.à.r.l.	150745
CapitalatWork Foyer Group S.A.	150751	Soho-Time S.à r.l.	150745
Consult Informatic S.A.	150744	Solifin International S.A.	150745
Crolux Shipping Co S.A.	150757	Sopafin (Luxembourg) S.A.	150748
Eliop International S.A.	150754	Stella Maris Enterprise S.A.	150748
Fidelity International Real Estate Fund Company 14	150743	Sweet Re	150748
Fidelity International Real Estate Fund Company 15	150762	TA Europe S.A.	150764
Hansakontor I S.A.	150750	TA Europe S.A.	150756
HSH S.A.	150750	T.E.M.A., société à responsabilité limitée	150749
Innoeva S.A.	150763	Tension Holdco S.à r.l.	150750
Institut National de Chirurgie Cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle (INC- CI), Fondation	150732	Tension II AcquiCo S.à r.l.	150751
JTC (Luxembourg) S.A.	150751	Teo.Décors	150745
Meridiam Infrastructure Europe II (SCA) SICAR	150758	The Carlyle Group (Luxembourg) S.à r.l.	150751
Neuheim Lux Group Holding V	150722	The PNC Financial Services Holding Lu- xembourg S.à r.l.	150755
Nucleis Investissements S.à r.l.	150764	Thermolux	150764
Réimecher Heem A.s.b.l.	150749	TM Dairy (UK Holding) S.à r.l.	150764
Scevolles S.A.	150742	TM Dairy (UK Holding) S.à r.l.	150768
Sebalea S.A.	150742	Togo S.A.	150755
Second Shurgard Finance	150742	Torcasso S.à r.l.	150755
Sfinx I S.à r.l.	150742	Triton III LuxCo 3 S.à r.l.	150755
Smile S.A., SPF	150743	Triton III LuxCo 7 S.à r.l.	150757
Smile S.A., SPF	150743	Triton III LuxCo 7 S.à r.l.	150755
Société Anonyme de Réassurance Luxem- bourgeoise	150744	Triton III LuxCo 8 S.à r.l.	150762
Société Anonyme de Réassurance Luxem- bourgeoise	150744	Triton III LuxCo 8 S.à r.l.	150757
Société Anonyme de Réassurance Luxem- bourgeoise	150742	Triton III LuxCo 8 S.à r.l.	150747
Société Internationale Multi-Coordination Sàrl	150744	Triton III No. 10 S.à r.l.	150762
		Triton III No. 23 S.à r.l.	150763
		Triton III No. 23 S.à r.l.	150763
		Triton Luxembourg GP Oven S.C.A. ...	150763
		Uni Solar SA	150758
		Yolande A.s.b.l.	150749

Neuheim Lux Group Holding V, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.595.203,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 137.498.

In the year two thousand and eleven, on the eighteenth of October.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Atmosphere Holding, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 7895308,

Famosa Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 782453,

Beauty Packaging Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 7889611,

Hewden Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 7958720,

Prodac Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 4847852,

Island Group Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 4853832,

Copper Holding, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 4880102,

Swan Group Holdings, LLC, a limited liability company, incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4884809,

Fearmans Pork Holding, LLC, a limited liability company, incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4890348,

Isaac Group Holdings (US), LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4904757,

Sun Capital Partners Management V, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4332447,

Compass Printing Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 49047667,

Next Group Enterprises, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4998210,

Athena Apparel Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County,

Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4940792,

Eifel Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4940805,

Neuheim Investments Six Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4940813,

all of them here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of sixteen (16) proxies given under private seal on October 18, 2011.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state that:

I. All the shareholders are present or represented and declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

II. The appearing persons are the shareholders of the private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) established under Luxembourg law under the name of "Neuheim Lux Group Holding V" (hereinafter, the Company), with registered office at 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 137.498, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated March 11, 2008, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, under number 1029, of April 25, 2008, and which bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary, dated October 4, 2011, not yet published in the *Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations*.

III. The Company's share capital is set at four million four hundred forty-five thousand two hundred three Euro (EUR 4.445.203,00) represented by fully paid-up shares, consisting of:

- eighteen thousand five hundred (18.500) class A ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class A Shares);
- one hundred three thousand five hundred (103.500) class B ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class B Shares);
- three hundred fifty-two thousand five hundred seventeen (352.517) class C ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class C Shares);
- fourteen thousand five hundred (14.500) class D ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class D Shares);
- eighty thousand (80.000) class F ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class F Shares);
- two hundred thirty-four thousand (234.000) class G ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class G Shares);
- six hundred twenty-nine thousand three hundred seventy (629.370) class H ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class H Shares);
- five hundred thirty-one thousand (531.000) class I ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class I Shares);
- forty-three thousand (43.000) class J ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class J Shares);
- one hundred two thousand one hundred twenty-five (102.125) Class K Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class K Shares);
- two hundred twenty-six thousand five hundred one (226.501) class L ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class L Shares);
- one million seven hundred seventy thousand eight hundred fourteen (1.770.814) class M ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class M Shares);
- two hundred sixty-four thousand three hundred seventy-five (264.375) class N ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class N Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class O ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class O Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class P ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class P Shares); and
- one (1) management fees share with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) (the Management Fees Share).

IV The agenda of the meeting is the following:

1. Creation of four (4) new classes of shares, namely the class Q ordinary shares, the class R ordinary shares, the class S ordinary shares and the class T ordinary shares.

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred fifty thousand Euro (EUR 150.000,00) in order to increase it from its current amount of four million four hundred forty-five thousand two hundred three Euro (EUR 4.445.203,00) to four million five hundred ninety-five thousand two hundred three Euro (EUR 4.595.203,00), by the creation and issuance of thirty-seven thousand five hundred (37.500) class Q ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the New Q Shares), of thirty-seven thousand five hundred (37.500) class R ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the New R Shares), of thirty-seven thousand five hundred (37.500) class S ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the New S Shares) and of thirty-seven thousand five hundred (37.500) class T ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the New T Shares).

3. Approval of the subscription of:

- the thirty-seven thousand five hundred (37.500) New Q Shares and of the payment of the total subscription price of thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37.500,00) by NIH Alpha Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5048111, by payment in cash in the same amount;

- the thirty-seven thousand five hundred (37.500) New R Shares and of the payment of the total subscription price of thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37.500,00) by NIH Gamma Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5048116, by payment in cash in the same amount;

- the thirty-seven thousand five hundred (37.500) New S Shares and of the payment of the total subscription price of thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37.500,00) by NIH Delta Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5048122, by payment in cash in the same amount; and

- the thirty-seven thousand five hundred (37.500) New T Shares and of the payment of the total subscription price of thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37.500,00) by NIH Epsilon Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5048124, by payment in cash in the same amount.

4. Subsequent amendment of the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company to be read as follows:

“ **Art. 6.** The Company’s share capital is set at four million five hundred ninetyfive thousand two hundred three Euro (EUR 4.595.203,00) represented by fully paid-up shares, consisting of:

- eighteen thousand five hundred (18.500) class A ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class A Shares);

- one hundred three thousand five hundred (103.500) class B ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class B Shares);

- three hundred fifty-two thousand five hundred seventeen (352.517) class C ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class C Shares);

- fourteen thousand five hundred (14.500) class D ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class D Shares);

- eighty thousand (80.000) class F ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class F Shares);

- two hundred thirty-four thousand (234.000) class G ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class G Shares);

- six hundred twenty-nine thousand three hundred seventy (629.370) class H ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class H Shares);

- five hundred thirty-one thousand (531.000) class I ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class I Shares);

- forty-three thousand (43.000) class J ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class J Shares);

- one hundred two thousand one hundred twenty-five (102.125) Class K Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class K Shares);

- two hundred twenty-six thousand five hundred one (226.501) class L ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class L Shares);

- one million seven hundred seventy thousand eight hundred fourteen (1.770.814) class M ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class M Shares);
- two hundred sixty-four thousand three hundred seventy-five (264.375) class N ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class N Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class O ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class O Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class P ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class P Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class Q ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class Q Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class R ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class R Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class S ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class S Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class T ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class T Shares); and
- one (1) management fees share with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) (the Management Fees Share).”

V. The shareholders, represented as stated above, after deliberation, unanimously take the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to create four (4) new classes of shares, as follows:

- the class Q ordinary shares (the New Q Shares),
- the class R ordinary shares (the New R Shares),
- the class S ordinary shares (the New S Shares), and
- the class T ordinary shares (the New T Shares).

Second resolution

The shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred fifty thousand Euro (EUR 150.000,00) in order to raise it from its current amount of four million four hundred forty-five thousand two hundred three Euro (EUR 4.445.203,00) to four million five hundred ninety-five thousand two hundred three Euro (EUR 4.595.203,00), by the creation and issuance of thirty-seven thousand five hundred (37.500) New Q Shares, of thirty-seven thousand five hundred (37.500) New R Shares, of thirty-seven thousand five hundred (37.500) New S Shares and of thirty-seven thousand five hundred (37.500) New T Shares, all with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened NIH Alpha Holdings, LLC, prenamed, here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given on October 18, 2011. The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

NIH Alpha Holdings, LLC, prenamed, through its proxyholder, declares to subscribe for the thirty-seven thousand five hundred (37.500) New Q Shares having an aggregate nominal value of thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37.500,00) and to fully pay them up in cash in the same amount.

Thereupon intervened NIH Gamma Holdings, LLC, prenamed, here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given on October 18, 2011. The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

NIH Gamma Holdings, LLC, prenamed, through its proxyholder, declares to subscribe for the thirty-seven thousand five hundred (37.500) New R Shares having an aggregate nominal value of thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37.500,00) and to fully pay them up in cash in the same amount.

Thereupon intervened NIH Delta Holdings, LLC, prenamed, here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given on October 18, 2011. The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

NIH Delta Holdings, LLC, prenamed, through its proxyholder, declares to subscribe for the thirty-seven thousand five hundred (37.500) New S Shares having an aggregate nominal value of thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37.500,00) and to fully pay them up in cash in the same amount.

Thereupon intervened NIH Epsilon Holdings, LLC, prenamed, here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given on October 18, 2011. The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the

person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

NIH Epsilon Holdings, LLC, prenamed, through its proxyholder, declares to subscribe for the thirty-seven thousand five hundred (37.500) New T Shares having an aggregate nominal value of thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37.500,00) and to fully pay them up in cash in the same amount.

The total amount of one hundred fifty thousand Euro (EUR 150.000,00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Third resolution

Following to the above, the shareholders resolve to amend the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company to be read as follows:

“ **Art. 6.** The Company’s share capital is set at four million five hundred ninety-five thousand two hundred three Euro (EUR 4.595.203,00) represented by fully paid-up shares, consisting of:

- eighteen thousand five hundred (18.500) class A ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class A Shares);

- one hundred three thousand five hundred (103.500) class B ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class B Shares);

- three hundred fifty-two thousand five hundred seventeen (352.517) class C ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class C Shares);

- fourteen thousand five hundred (14.500) class D ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class D Shares);

- eighty thousand (80.000) class F ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class F Shares);

- two hundred thirty-four thousand (234.000) class G ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class G Shares);

- six hundred twenty-nine thousand three hundred seventy (629.370) class H ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class H Shares);

- five hundred thirty-one thousand (531.000) class I ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class I Shares);

- forty-three thousand (43.000) class J ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class J Shares);

- one hundred two thousand one hundred twenty-five (102.125) Class K Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class K Ordinary Shares);

- two hundred twenty-six thousand five hundred one (226.501) class L ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class L Shares);

- one million seven hundred seventy thousand eight hundred fourteen (1.770.814) class M ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class M Shares);

- two hundred sixty-four thousand three hundred seventy-five (264.375) class N ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class N Shares);

- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class O ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class O Shares);

- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class P ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class P Shares);

- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class Q ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class Q Shares);

- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class R ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class R Shares);

- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class S ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class S Shares);

- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class T ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class T Shares); and

- one (1) management fees share with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) (the Management Fees Share).”

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at two thousand Euro (EUR 2.000,00).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing persons, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-huit octobre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

Atmosphere Holding, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 7895308,

Famosa Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 782453,

Beauty Packaging Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 7889611,

Hewden Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 7958720,

Prodac Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4875852,

Island Group Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4853832,

Copper Holding, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4880102,

Swan Group Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4884809,

Fearmans Pork Holding, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4890348,

Isaac Group Holdings (US), LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4904757, et

Sun Capital Partners Management V, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4332447,

Compass Printing Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 49047667,

Next Group Enterprises, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4998210,

Athena Apparel Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware

19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4940792,

Eifel Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4940805,

Neuheim Investments Six Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4940813,

toutes ici représentées par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand Duché de Luxembourg, en vertu de seize (16) procurations données sous seing privé le 18 octobre 2011.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des personnes comparantes et le notaire instrumentaire, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, tous les associés étant présents ou représentés et se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

II. Les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée établie en vertu des lois de Luxembourg sous la dénomination «Neuheim Lux Group Holding V» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 137.498, constituée par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 11 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1029, en date du 25 avril 2008 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 4 octobre 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. Le capital social de la Société est fixé à la somme de quatre millions quatre cent quarante-cinq mille deux cent trois Euro (EUR 4.445.203,00) représenté par des parts sociales entièrement libérées, consistant en:

- dix-huit mille cinq cents (18.500) parts sociales ordinaires de catégorie A ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie A);
- cent trois mille cinq cents (103.500) parts sociales ordinaires de catégorie B ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie B);
- trois cent cinquante-deux mille cinq cent dix-sept (352.517) parts sociales ordinaires de catégorie C ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie C);
- quatorze mille cinq cents (14.500) parts sociales ordinaires de catégorie D ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie D);
- quatre-vingt mille (80.000) parts sociales ordinaires de catégorie F ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie F);
- deux cent trente quatre mille (234.000) parts sociales ordinaires de catégorie G ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie G);
- six cent vingt-neuf mille trois cent soixante-dix (629.370) parts sociales ordinaires de catégorie H ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie H);
- cinq cent trente et un mille (531.000) parts sociales ordinaires de catégorie I ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie I);
- quarante-trois mille (43.000) parts sociales ordinaires de catégorie J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie J);
- cent deux mille cent vingt-cinq (102.125) parts sociales ordinaires de catégorie K ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie K);
- deux cent vingt-six mille cinq cent un (226.501) parts sociales ordinaires de catégorie L ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie L);
- un million sept cent soixante-dix mille huit cent quatorze (1.770.814) parts sociales ordinaires de catégorie M ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie M);
- deux cent soixante-quatre mille trois cent soixante-quinze (264.375) parts sociales ordinaires de catégorie N ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie N);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie O ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie O);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie P ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie P);

- une (1) part management fees d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) (la Part Management Fees).

VI L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Création de (4) quatre nouvelles catégories de parts sociales: les parts sociales ordinaires de catégorie Q, les parts sociales ordinaires de catégorie R, les parts sociales ordinaires de catégorie S et les parts sociales ordinaires de catégorie T.

2. Augmentation du capital souscrit de la Société à concurrence cent cinquante mille Euro (EUR 150.000,00) pour le porter de son montant actuel de quatre millions quatre cent quarante-cinq mille deux cent trois Euro (EUR 4.445.203,00) à quatre millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille deux cent trois Euro (EUR 4.595.203,00) par la création et l'émission de trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie Q d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Nouvelles Parts Q), de trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie R d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Nouvelles Parts R), de trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie S d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Nouvelles Parts S), et de trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie T d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Nouvelles Parts T).

3. Approbation de la souscription des:

- Nouvelles Parts Q et du paiement du prix de souscription d'un montant total de trente-sept mille cinq cents Euro (EUR 37.500,00) par NIH Alpha Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 5048111, par apport en numéraire d'un même montant;

- Nouvelles Parts R et du paiement du prix de souscription d'un montant total de trente-sept mille cinq cents Euro (EUR 37.500,00) par NIH Gamma Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 5048116, par apport en numéraire d'un même montant;

- Nouvelles Parts S et du paiement du prix de souscription d'un montant total de trente-sept mille cinq cents Euro (EUR 37.500,00) par NIH Delta Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 5048122, par apport en numéraire d'un même montant et;

- Nouvelles Parts T et du paiement du prix de souscription d'un montant total de trente-sept mille cinq cents Euro (EUR 37.500,00) par NIH Epsilon Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 5048124, par apport en numéraire d'un même montant.

4. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille deux cent trois Euro (EUR 4.595.203,00) représenté par des parts sociales entièrement libérées, consistant en:

- dix-huit mille cinq cents (18.500) parts sociales ordinaires de catégorie A ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie A);

- cent trois mille cinq cents (103.500) parts sociales ordinaires de catégorie B ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie B);

- trois cent cinquante-deux mille cinq cent dix-sept (352.517) parts sociales ordinaires de catégorie C ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie C);

- quatorze mille cinq cents (14.500) parts sociales ordinaires de catégorie D ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie D);

- quatre-vingt mille (80.000) parts sociales ordinaires de catégorie F ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie F);

- deux cent trente quatre mille (234.000) parts sociales ordinaires de catégorie G ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie G);

- six cent vingt-neuf mille trois cent soixante-dix (629.370) parts sociales ordinaires de catégorie H ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie H);

- cinq cent trente et un mille (531.000) parts sociales ordinaires de catégorie I ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie I);

- quarante-trois mille (43.000) parts sociales ordinaires de catégorie J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie J);

- cent deux mille cent vingt-cinq (102.125) parts sociales ordinaires de catégorie K ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie K);

- deux cent vingt-six mille cinq cent un (226.501) parts sociales ordinaires de catégorie L ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie L);
- un million sept cent soixante-dix mille huit cent quatorze (1.770.814) parts sociales ordinaires de catégorie M ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie M);
- deux cent soixante-quatre mille trois cent soixante-quinze (264.375) parts sociales ordinaires de catégorie N ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie N);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie O ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie O);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie P ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie P);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie Q ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie Q);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie R ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie R);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie S ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie S);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie T ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie T);
- une (1) part management fees d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) (la Part Management Fees).»

V. Les associés, représentés comme indiqué ci-dessus, après avoir délibéré, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de créer quatre (4) nouvelles classes de parts sociales, comme suit:

- les parts ordinaires de catégorie Q (les Nouvelles Parts Q),
- les parts ordinaires de catégorie R (les Nouvelles Parts R),
- les parts ordinaires de catégorie S (les Nouvelles Parts S), et
- les parts ordinaires de catégorie T (les Nouvelles Parts T).

Seconde résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent cinquante mille Euro (EUR 150.000,00) pour le porter de son montant actuel de quatre millions quatre cent quarante-cinq mille deux cent trois Euro (EUR 4.445.203,00) à quatre millions cinq cent quatre-vingt quinze mille deux cent trois Euro (EUR 4.595.203,00) par l'émission de trente-sept mille cinq cents (37.500) Nouvelles Parts Q, de trente-sept mille cinq cents (37.500) Nouvelles Parts R, de trente-sept mille cinq cents (37.500) Nouvelles Parts S et de trente-sept mille cinq cents (37.500) Nouvelles Parts T, toutes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune.

Intervention - Souscription - Libération

Sur ce, est intervenue NIH Alpha Holdings, LLC, précitée, ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, précitée, en vertu d'une (1) procuration donnée le 18 octobre 2011. Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

NIH Alpha Holdings, LLC, précitée, par l'intermédiaire de son mandataire déclare souscrire aux trente-sept mille cinq cents (37.500) Nouvelles Parts Q, d'une valeur nominale totale de trente-sept mille cinq cents Euro (EUR 37.500,00) et de les libérer intégralement par apport en numéraire du même montant.

Sur ce, est intervenue NIH Gamma Holdings, LLC, précitée, ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, précitée, en vertu d'une (1) procuration donnée le 18 octobre 2011. Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

NIH Gamma Holdings, LLC, précitée, par l'intermédiaire de son mandataire déclare souscrire aux trente-sept mille cinq cents (37.500) Nouvelles Parts R, d'une valeur nominale totale de trente-sept mille cinq cents Euro (EUR 37.500,00) et de les libérer intégralement par apport en numéraire du même montant.

Sur ce, est intervenue NIH Delta Holdings, LLC, précitée, ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, précitée, en vertu d'une (1) procuration donnée le 18 octobre 2011. Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

NIH Delta Holdings, LLC, précitée, par l'intermédiaire de son mandataire déclare souscrire aux trente-sept mille cinq cents (37.500) Nouvelles Parts S, d'une valeur nominale totale de trente-sept mille cinq cents Euro (EUR 37.500,00) et de les libérer intégralement par apport en numéraire du même montant.

Sur ce, est intervenue NIH Epsilon Holdings, LLC, précitée, ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, précité, en vertu d'une (1) procuration donnée le 18 octobre 2011. Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

NIH Epsilon Holdings, LLC, précitée, par l'intermédiaire de son mandataire déclare souscrire aux trente-sept mille cinq cents (37.500) Nouvelles Parts T, d'une valeur nominale totale de trente-sept mille cinq cents Euro (EUR 37.500,00) et de les libérer intégralement par apport en numéraire du même montant.

Le montant total de cent cinquante mille Euro (EUR 150.000,00) a été intégralement libéré en numéraire et est maintenant à la disposition de la Société, preuve de quoi a été donnée au notaire.

Troisième résolution

Suite à quoi, les associés décident de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société qui est désormais rédigé comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille deux cent trois Euro (EUR 4.595.203,00) représenté par des parts sociales entièrement libérées, consistant en:

- dix-huit mille cinq cents (18.500) parts sociales ordinaires de catégorie A ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie A);
- cent trois mille cinq cents (103.500) parts sociales ordinaires de catégorie B ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie B);
- trois cent cinquante-deux mille cinq cent dix-sept (352.517) parts sociales ordinaires de catégorie C ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie C);
- quatorze mille cinq cents (14.500) parts sociales ordinaires de catégorie D ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie D);
- quatre-vingt mille (80.000) parts sociales ordinaires de catégorie F ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie F);
- deux cent trente quatre mille (234.000) parts sociales ordinaires de catégorie G ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie G);
- six cent vingt-neuf mille trois cent soixante-dix (629.370) parts sociales ordinaires de catégorie H ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie H);
- cinq cent trente et un mille (531.000) parts sociales ordinaires de catégorie I ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie I);
- quarante-trois mille (43.000) parts sociales ordinaires de catégorie J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie J);
- cent deux mille cent vingt-cinq (102.125) parts sociales ordinaires de catégorie K ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie K);
- deux cent vingt-six mille cinq cent un (226.501) parts sociales ordinaires de catégorie L ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie L);
- un million sept cent soixante-dix mille huit cent quatorze (1.770.814) parts sociales ordinaires de catégorie M ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie M);
- deux cent soixante-quatre mille trois cent soixante-quinze (264.375) parts sociales ordinaires de catégorie N ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie N);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie O ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie O);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie P ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie P);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie Q ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie Q);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie R ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie R);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie S ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie S);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie T ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie T); et
- une (1) part management fees d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) (la Part Management Fees).»

150732

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de deux mille Euro (EUR 2.000,00).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Esch/Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des personnes comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 octobre 2011. Relation: EAC/2011/14474. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011153839/581.

(110179247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2011.

Institut National de Chirurgie Cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle (INCCI), Fondation, Fondation.

Siège social: Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg G 16.

Comptes annuels au 31 décembre 2010 et Rapport du Réviseur d'entreprises agréé

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux membres du Conseil d'Administration de
l'Institut National de Chirurgie Cardiaque
et de Cardiologie Interventionnelle (INCCI), Fondation
2A, rue Nicolas-Ernest Barblé
L-1210 LUXEMBOURG

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Institut National de Chirurgie Cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle (INCCI), comprenant le bilan au 31 décembre 2010, le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes

annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Réserve

Les décomptes finaux de la Caisse Nationale de Santé (C.N.S) relatifs aux exercices 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010 ne sont pas encore disponibles. Les comptes annuels ne comprennent donc pas les ajustements qui pourraient devenir nécessaires suite à l'obtention de ces décomptes.

Opinion avec réserve

A notre avis, à l'exception de l'incidence sur les comptes annuels des faits mentionnés dans le paragraphe précédent, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Institut National de Chirurgie Cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle (INCCI) au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Luxembourg, le 11 mai 2011.

BDO Audit

Représentée par Marc LEMESCH

Réviseur d'entreprise agréé

Comptes annuels 31.12.2010 Bilan au 31.12.2010 (exprimé en Euro)

ACTIF	Notes	31.12.2010 EUR	31.12.2009 EUR
A. FRAIS D'ETABLISSEMENT	2.2.1, B1	0,00	0,00
B. ACTIF IMMOBILISE (Valeur brute: 2009: 15.685.278,76 EUR; 2008: 15.426.644,13 EUR)			
I. Immobilisations incorporelles	2.2.2, B1	61.265,45	91.845,51
II. Immobilisations corporelles	2.2.3, 3, B1	4.353.418,28	4.828.033,97
III. Immobilisations financières		0,00	0,00
SOUS-TOTAL B		4.414.683,73	4.919.879,48
C. ACTIF CIRCULANT			
I. STOCKS ET PRESTATIONS EN COURS			
Stocks	2.2.6, C1	504.139,09	476.726,63
Prestations en cours		0,00	0,00
Sous-total stocks et prestations en cours		504.139,09	476.726,63
II. CREANCES			
Créances résultant de l'exploitation	2.2.7, 4, C2	2.057.856,76	1.874.076,81
Autres créances	2.2.7, 4	14.384,82	39.517,34
Sous-total créances		2.072.241,58	1.913.594,15
III. FONDS DE PENSION COMPLEMENTAIRE DES MEDECINS			
Fonds de Pension complémentaire des médecins		0,00	0,00
IV. BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS			
Fonds placés à terme:			
Fonds reçus de l'Etat en vue du financement d'investissements		0,00	0,00
Fonds reçus d'autres tiers en vue du financement d'investissements		0,00	0,00
Autres dépôts à terme		4.212.221,61	3.989.269,85
Sous-total fonds placés à terme		4.212.221,61	3.989.269,85
Comptes courants:			
Comptes recevant des fonds de l'Etat en vue du financement		0,00	0,00

d'investissements			
Comptes recevant des fonds d'autres tiers en vue du financement d'investissements		0,00	0,00
Autres comptes courants		2.145.277,88	1.292.964,00
Sous-total comptes courants		2.145.277,88	1.292.964,00
Caisse		353,68	100,00
SOUS-TOTAL C		8.934.233,84	7.672.654,63
D. COMPTES DE REGULARISATION		11.627,57	16.067,71
E. PERTE DE L'EXERCICE			
TOTAL ACTIF		13.360.545,14	12.608.601,82
	Notes	31.12.2010	31.12.2009
PASSIF		EUR	EUR
A'. CAPITAUX PROPRES			
Capital	5, B3	49.578,70	49.578,70
Réserves		0,00	0,00
Résultats reportés	6	6.143.096,39	5.745.984,72
Subventions et intérêts	2.2.4, B2	2.513.654,50	3.139.142,47
SOUS-TOTAL A'		8.706.329,59	8.934.705,89
B'. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour grosses réparations		0,00	0,00
Provisions pour créances douteuses		31.875,16	13.091,80
Provisions pour pension complémentaire médecins		0,00	0,00
Autres provisions	7	488.930,61	352.903,58
SOUS-TOTAL B'		520.805,77	365.995,38
C'. DETTES			
I. AVANCES			
Avances de la part d'organismes liés		0,00	0,00
Autres avances		0,00	0,00
Sous-total avances		0,00	0,00
II. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES A DUREE DE PLUS D'UN AN			
Emprunts en vue du financement d'investissements:			
Emprunts dont le remboursement est pris en charge par l'Etat		0,00	0,00
Emprunts dont le remboursement est pris en charge par d'autres tiers	8	548.044,30	690.497,19
Autres emprunts contractés en vue du financement d'investissements		0,00	0,00
Autres emprunts et dettes à plus d'un an:			
Emprunts d'autres organismes liés		0,00	0,00
Autres emprunts		0,00	0,00
Sous-total emprunts et dettes assimilées de plus d'un an		548.044,30	690.497,19
III. AUTRES DETTES			
Fournisseurs:			
Dettes sur achats et prestations de services généraux		1.165.191,63	785.097,53
Dettes sur achats et prestations de services fournis dans le cadre d'investissements		0,00	0,00
Autres dettes	C3	1.336.875,31	1.278.403,66
Banques et établissements financiers:			
Emprunts à moins d'un an et découverts sur compte courant:			
Comptes recevant des fonds de l'Etat en vue du financement d'investissements		0,00	0,00
Comptes recevant des fonds d'autres tiers en vue du financement d'investissements		156.584,09	156.790,50
Autres comptes courants		0,00	0,00
Sous-total autres dettes		2.658.651,03	2.220.291,69

SOUS-TOTAL C'	3.206.695,33	2.910.788,88
D'. COMPTES DE REGULARISATION	0,00	0,00
E'. BENEFICE DE L'EXERCICE	926.714,45	397.111,67
TOTAL PASSIF	13.360.545,14	12.608.601,82

Compte de profits et Pertes au 31.12.2010

	Notes	2010 EUR	2009 EUR
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION			
A. PRODUITS D'EXPLOITATION			
Hospitalisations, accouchements et activités médicales		17.998.001,48	16.972.712,13
Honoraires médicaux		0,00	0,00
Participation directe à des frais par l'UCM		0,00	0,00
Produits accessoires		11.721,28	27.864,38
Loyers		49.868,00	49.697,00
Contributions courantes diverses à des charges		0,00	0,00
SOUS-TOTAL A		18.059.590,76	17.050.273,51
A'. CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats		-8.278.524,29	-8.116.769,07
Variation de stocks		27.412,46	56.356,93
Frais de personnel	10	-6.333.488,76	-6.033.711,37
Frais pour immeubles et équipements (dont loyers et charges autres: 98.865,60)		-2.228.671,05	-2.150.019,23
Autres charges d'exploitation		-228.992,71	-223.610,68
Impôts sur les revenus et sur le capital		0,00	0,00
Corrections de valeur	B1	-1.074.415,02	-1.110.840,02
Dotation aux provisions		-4.414,22	-3.354,30
SOUS-TOTAL A'		-18.121.093,59	-17.581.947,74
A.-A'. RESULTAT D'EXPLOITATION	D	-61.502,83	-531.674,23
B. AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	B2		
En provenance de l'Etat		625.487,97	625.679,14
Autres		0,00	0,00
SOUS-TOTAL B		625.487,97	625.679,14
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS			
C. PRODUITS FINANCIERS, ESCOMPTES		144.472,87	189.990,24
C'. FRAIS FINANCIERS			
Dus à des organismes liés		0,00	0,00
Autres frais financiers		-26.537,03	-31.598,26
SOUS-TOTAL C'		-26.537,03	-31.598,26
C.-C'. RESULTAT FINANCIER (Dont: Produits-charges des comptes courants et des emprunts à moins d'un an: 2009: 2.124,68; 2008: 8.303,00)		117.935,84	158.391,98
RESULTAT COURANT (A+B+C)-(A'+C')		681.920,98	252.396,89
D. PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Subventions d'exploitation exceptionnelles		0,00	0,00
Autres produits exceptionnels		248.300,27	144.986,10
SOUS-TOTAL D		248.300,27	144.986,10
D'. CHARGES EXCEPTIONNELLES		-3.506,80	-271,32
D.-D'. RESULTAT EXCEPTIONNEL		244.793,47	144.714,78
TOTAL PRODUITS		19.077.851,87	18.010.928,99
TOTAL CHARGES		-18.151.137,42	-17.613.817,32
RESULTAT DE L'EXERCICE		926.714,45	397.111,67

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 1. Activité de la Fondation. La Fondation dénommée "Institut National de Chirurgie Cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle (INCCI)", la Fondation, a été créée par acte authentique du 12 mars 1997, publié au mémorial C numéro 551 du 7 octobre 1997, conformément à la loi du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif.

L'exercice comptable commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le siège social de la Fondation est établi au 2a, rue Nicolas-Ernest Barblé, L-1210 Luxembourg. Elle a pour objet la création, l'exploitation et la gestion autonome de l'Institut dont elle porte le nom, tel qu'il est prévu par le plan hospitalier et qu'il a été autorisé par décision du Gouvernement en Conseil du 19 janvier 1996, entérinée en séance du 26 janvier 1996.

Note 2. Principales méthodes comptables.

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels de la Fondation sont établis en conformité avec les règles définies par la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Toutefois, étant donné son activité et la spécificité de ses membres fondateurs, la Fondation a été assimilée à un établissement hospitalier pour la présentation des présents comptes annuels conformément au règlement grand-ducal du 28 février 1994 qui déroge aux articles 34 et 46 de ladite loi.

2.2 Modes d'évaluation

2.2.1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement ont été amortis sur une base linéaire sur une période de 5 ans.

2.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au prix d'acquisition et sont amorties sur une base linéaire selon leur durée d'utilisation estimée. Les immobilisations incorporelles en cours ne sont pas amorties.

2.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de revient, comprenant tous les frais accessoires, déduction faite des corrections de valeur, à l'exception des immobilisations en cours qui ne sont pas amorties. Ces dernières sont calculées en fonction de la durée probable d'utilisation des immobilisations d'après la méthode linéaire dès le début de cette utilisation.

2.2.4 Subventions

Les subventions de l'Etat luxembourgeois accordées pour le financement de certaines immobilisations sont enregistrées dès qu'elles sont exigibles. Les intérêts générés par les placements des montants alloués sont capitalisés à la fin de l'exercice.

Les subventions sont amorties au même rythme que les immobilisations qu'elles ont servi à financer.

2.2.5 Conversion des devises

Les actifs immobilisés et passifs à long terme qui sont exprimés dans une devise autre que l'Euro sont convertis en Euro au taux de change historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les actifs et passifs monétaires exprimés dans une devise autre que le EUR sont convertis en EUR au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change résultant de cette conversion sont enregistrées dans le compte de Profits et Pertes de l'exercice.

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

2.2.6 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition calculé selon la méthode du coût moyen de commande ou à leur valeur de réalisation nette si celle-ci est plus basse.

2.2.7 Créances

Les créances figurent au bilan à leur valeur nominale. S'il apparaît que leur montant récupérable est inférieur, une provision est portée au passif du bilan.

Note 3. Immobilisations corporelles. Le poste "Immobilisations corporelles" reprend les coûts de construction, les honoraires et frais versés pour la conception de l'immeuble consacré à la chirurgie cardiaque, ainsi que les installations techniques et médicales nécessaires pour son fonctionnement.

Note 4. Créances et Autres créances. Au 31 décembre 2010, l'INCCI n'a aucune créance dont la durée résiduelle est supérieure à un an.

Note 5. Apports. Les apports correspondent aux versements des fondateurs à la création de la Fondation pour un montant de EUR 49.578,70.

Note 6. Résultats reportés. Le résultat de l'exercice, après approbation des comptes, est systématiquement affecté aux fonds propres:

	2010	2009
	EUR	EUR
Résultats reportés au début de l'exercice	5 745 984,72	3 795 952,46
Résultat de l'exercice précédent	<u>397 111,67</u>	<u>1 950 032,26</u>
Résultats reportés à la fin de l'exercice	6 143 096,39	5 745 984,72

Note 7. Autres provisions. Le poste "autres provisions" s'analyse comme suit au 31 décembre 2010:

	2010	2009
	EUR	EUR
Provisions pour litiges	200 000,00	200 000,00
Provisions pour factures non parvenues	0,00	16 100,00
Provision pour congés non pris et heures supplémentaires	<u>288 930,61</u>	<u>136 803,58</u>
	488 930,61	352 903,58

Note 8. Dettes et autres dettes. Au 31 décembre 2010, les dettes dont l'échéance est supérieure à un an s'élèvent à EUR 548.044,30. Il s'agit de la partie à échéance supérieure à un an sur la part de l'investissement de premier établissement non subventionnée par l'Etat.

Note 9. Jetons de présence. Pendant l'exercice 2010, une somme de EUR 13.803,18 a été allouée par la Fondation aux membres du Conseil d'Administration.

Note 10. Personnel. Le nombre de personnes employées en moyenne au cours de l'exercice s'établit comme suit:

	2010	2009
Personnel paramédical	57,95	58,98
Personnel administratif	<u>12,22</u>	<u>12,37</u>
Total	70,17	71,35

Note 11 - Impôts. En vertu de l'article 161 de la loi sur l'impôt sur le revenu, l'Institut National de Chirurgie Cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle (INCCI), Fondation, est exonéré de tout impôt et taxe au profit de l'Etat et des communes à l'exception des taxes rémunératoires.

Annexe aux comptes annuels aux 31 décembre 2010

Annexe A. Tableau de financement

A. Ressources	Exercice 2010 EUR	Exercice 2009 EUR
Capacité d'autofinancement:		
Résultat de l'exercice	926.714,45	397.111,67
Corrections de valeur		
"Sur actif	845.554,21	989.354,31
Sur subvention et sur intérêts capitalisés	-625.487,97	-625.679,14
Capacité d'autofinancement	1.146.780,69	760.786,84
Accroissement des fonds propres:		
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation des subsides d'investissement:	0,00	0,00
Etat		
Autres		
Augmentation des intérêts capitalisés sur subsides d'investissement		
Etat		
Autres		
Dépôts à terme/dettes à plus d'un an:		
Diminution des dépôts à terme:		
Dépôts destinés au financement d'investissements:		
Dépôts en provenance de l'Etat		
Dépôts en provenance d'autres tiers		
Autres dépôts à terme		
Augmentation de dettes à plus d'un an:		

Emprunts destinés au financement d'investissements:		
Emprunts dont le remboursement est pris en charge par l'Etat		
Emprunts dont le remboursement est assuré par d'autres tiers		
Autres emprunts destinés au financement d'investissements		
Emprunts auprès d'organismes liés		
Autres emprunts		
Avances à durée indéterminée:		
En provenance d'organismes liés		
Autres provenances		
Réalisation d'actifs immobiliers (compris dans le résultat de l'exercice)	251.150,97	114.182,63
Total ressources	1.397.931,66	874.969,47
 B. Emplois	 Exercice 2010	 Exercice 2009
	EUR	EUR
Variation du fonds de roulement	682.752,70	358.983,25
Diminution des fonds propres		
Diminution des capitaux propres		
Diminution des subsides d'investissement		
Etat	0,00	0,00
Autres		
Diminution des intérêts capitalisés sur subsides d'investissement		
Etat		
Autres		
Dépôts à terme/dettes à plus d'un an:		
Augmentation des dépôts à terme:		
Dépôts destinés au financement d'investissements		
Dépôt en provenance de l'Etat		
Dépôts en provenance d'autres tiers		
Autres dépôts à terme		
Diminution de dettes à plus d'un an:		
Emprunts destinés au financements d'investissements:		
Emprunts dont le remboursement est pris en charge par l'Etat		
Emprunts dont le remboursement est assuré par d'autres tiers	142.452,89	143.168,96
Autres emprunts destinés au financement d'investissements		
Emprunts auprès d'organismes liés		
Autres emprunts		
Avances à durée indéterminée:		
En provenance d'organismes liés		
Autres provenances		
Investissements:		
Grands projets d'investissement		
Investissements courants:	572.726,07	372.817,26
Total emplois	1.397.931,66	874.969,47

Annexe B1 Tableau des Immobilisations au 31 décembre 2010

	Prix d'acquisition ou coût de revient au 31.12.09	Corrections de valeur cumulées au début d'exercice	Valeur comptable au début de l'exercice 2010	Entrées /Transferts de l'exercice 2010
Frais d'établissement	655.765,77	-655.765,77	0,00	0,00
Immobilisations Incorporelles	375.180,84	-283.335,33	91.845,51	0,00
Logiciels	375.180,84	-283.335,33	91.845,51	
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles:				

Terrains et Constructions:

Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	5.080.913,59	-2.220.255,79	2.860.657,80	4.047,79
Installations	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations électriques	6.083,11	-815,84	5.267,27	0,00
Installations chauffage et gaz	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations sanitaires	1.244,31	-342,18	902,13	0,00
Ascenseurs et monte-charges	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations de climatisation	6.412,12	-427,47	5.984,65	0,00
Installations Radio / TV	2.481,78	-82,73	2.399,05	0,00
Sécurité et prévention incendie	11.419,86	-3.392,83	8.027,03	0,00
Recherche-personnes	0,00	0,00	0,00	0,00
Réseau de télécommunications	15.247,94	-2.541,32	12.706,62	0,00
Installation gaz médicaux	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel d'équipement médical	5.955.367,16	-4.642.467,19	1.312.899,97	126.920,94
Matériel d'équipement technique	2.562.211,57	-2.133.585,72	428.625,85	0,00
Matériel d'équipement hôtelier	44.667,24	-24.071,83	20.595,41	16.574,20
Matériel d'équipement administratif/ informatique	915.893,26	-766.983,21	148.910,05	40.838,69
Intérêts débiteurs sur part Etat crédits ouverts	56.012,71	-38.462,07	17.550,64	0,00
Immobilisations corporelles en cours	3.507,50	0,00	3.507,50	384.344,45
Sous-total Immobilisations corporelles	14.661.462,15	-9.833.428,18	4.828.033,97	572.726,07
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	15.692.408,76	-10.772.529,28	4.919.879,48	572.726,07

	Corrections de valeur de l'exercice 2010	Sorties/ Transferts de l'exercice 2010	Rectification sur correction de valeur	Valeur nette à la clôture de de l'exercice 2010
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations Incorporelles	-30.580,06	-7.176,00	7.176,00	61.265,45
Logiciels	-30.580,06	-7.176,00	7.176,00	61.265,45
				0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles:				
Terrains et Constructions:				
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	-270.426,28	0,00	0,00	2.594.279,31
Installations	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations électriques	-1.098,03	0,00	0,00	4.169,24
Installations chauffage et gaz	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations sanitaires	-124,43	0,00	0,00	777,70
Ascenseurs et monte-charges	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations de climatisation	-641,21	0,00	0,00	5.343,44
Installations Radio / TV	-496,35	0,00	0,00	1.902,70
Sécurité et prévention incendie	-1.141,99	0,00	0,00	6.885,04
Recherche-personnes	0,00	0,00	0,00	0,00
Réseau de télécommunications	-2.541,32	0,00	0,00	10.165,30
Installation gaz médicaux	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel d'équipement médical	-420.498,32	-243.335,57	239.828,77	1.015.815,79
Matériel d'équipement technique	-258.170,45	0,00	0,00	170.455,40
Matériel d'équipement hôtelier	-4.790,81	0,00	0,00	32.378,80
Matériel d'équipement administratif/ informatique	-79.424,75	-639,40	639,40	110.323,99

informatique				
Intérêts débiteurs sur part Etat crédits				
ouverts	-4.481,02	0,00	0,00	13.069,62
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	387.851,95
Sous-total Immobilisations corporelles	-1.043.834,96	-243.974,97	240.468,17	4.353.418,28
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	-1.074.415,02	-251.150,97	247.644,17	4.414.683,73

Annexe B:

2) Evolution des subventions d'investissement et des intérêts capitalisés sur subventions d'investissement

	SUBVENTIONS 2010		SUBVENTIONS 2009	
	Etat EUR	Autre EUR	Etat EUR	Autre EUR
A. Montant total reçu à l'ouverture de l'exercice:	10.624.918,56	0,00	10.624.918,56	0,00
Dont: Subventions	10.463.746,89	0,00	10.463.746,89	0,00
Intérêts	161.171,67	0,00	161.171,67	0,00
B. Entrées:	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont: Subventions:				
- sur grands projets d'investissements	0,00	0,00	0,00	0,00
- sur investissements courants	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Sorties	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont: Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00
D. Montant total reçu à la clôture de l'exercice:	10.624.918,56	0,00	10.624.918,56	0,00
Dont: Subventions	10.463.746,89	0,00	10.463.746,89	0,00
Intérêts	161.171,67	0,00	161.171,67	0,00
E. Corrections de valeur:	-8.111.264,06	0,00	-7.485.776,09	0,00
- cumulées à l'ouverture de l'exercice	-7.485.776,09	0,00	-6.860.096,95	0,00
- sorties	0,00	0,00	0,00	0,00
- courantes	-625.487,97	0,00	-625.679,14	0,00
- exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
F. Valeur nette à la clôture de l'exercice	2.513.654,50	0,00	3.139.142,47	0,00

Annexe B:

3) Structure du capital propre

	2010 EUR	2009 EUR	Variation
Capital libéré et souscrit	0,00	0,00	0,00
Dotation de capital propre	0,00	0,00	0,00
Apports de capitaux	49.578,70	49.578,70	0,00
Total Capital propre	49.578,70	49.578,70	0,00

Annexe C:

1) Détail des stocks

	2009 EUR	2008 EUR
Produits pharmaceutiques (Pharmacie):		
Médicaments		
Produits de désinfection médicale		
Produits chimiques de base pr. Production		
Produits à usage médical (NURSING):		
Implants/prothèses		
Instruments chirurgicaux		
Pansements		
Matériel stéril Nursing		

Aiguilles/seringues		
Cathéters et sondes refacturables		
Prod. anesthésie/réanimation		
Matériel de suture classique		
Matériel de suture mécanique		
Matériel non stéril Nursing		
Articles spécifiques (Dialyse, Cardio, EEG, RX, Uro)		
Articles à usage médical (Médico-technique):		
Gaz médicaux		
Sang et dérivés sanguins		
Produits techniques, hôteliers, administratifs:		
Produits techniques		
Produits hôteliers		
Produits administratifs		
Fournitures énergétiques (fuel, gaz)		
Stock au niveau des services	504.139,09	476.726,63
Total	504.139,09	476.726,63

Annexe C:

2) Détail des créances résultant de la prestation de services hospitaliers

	2010 EUR	2009 EUR
Créances envers des particuliers	129.112,27	71.175,73
Créances envers des organismes de sécurité sociale luxembourgeoise	1.885.003,05	1.773.803,59
Créances envers des organismes étrangers	0,00	3.267,90
Autres créances et créances non ventilées	43.741,44	25.829,59
Total	2.057.856,76	1.874.076,81

Annexe C:

3) Détail des dettes autres que fournisseurs

	2010 EUR	2009 EUR
Personnel	3.063,59	3.694,00
Sécurité sociale /Autres organismes sociaux	202.858,33	189.803,15
Etat et collectivités publiques	543.600,04	518.364,71
Comptes spéciaux EHL	0,00	0,00
Frais divers à payer	587.353,35	566.541,80
Total	1.336.875,31	1.278.403,66

Annexe D:

Résultat brut d'exploitation

	2010 EUR	2009 EUR
Résultat d'exploitation	-61.502,83	-531.674,23
plus: Produits financiers sur comptes courants	2.724,68	2.124,68
moins: Frais financiers sur comptes courants	0,00	0,00
Sous-total	-58.778,15	-529.549,55
Corrections de valeur	1.074.415,02	1.110.840,02
Résultat brut d'exploitation	1.015.636,87	581.290,47

Référence de publication: 2011157326/513.

(110182697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Sfinx I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: MXN 270.025,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 131.483.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2011.

SFINX S.à r.l.

Représenté par: M. Matthijs Bogers

Gérant

Référence de publication: 2011156817/13.

(110182323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Scevolles S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 147.644.

Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration du 9 novembre 2011

Résolution:

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Monsieur Joseph HENRIOT en tant que Président du Conseil d'Administration.

Pour copie conforme

N. DIDIER / COSAFIN S.A.

Administrateur B / Administrateur B

Référence de publication: 2011156813/14.

(110182298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Sebalea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 87.776.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011156815/10.

(110182756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

SARAL, Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 29.378.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mars 2010

Quatrième résolution: Nominations statutaires

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Denis WORBE vient à échéance à l'issue de cette Assemblée. Il est réélu à l'unanimité.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015

Référence de publication: 2011156821/12.

(110182232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Second Shurgard Finance, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 101.011.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Rambrouch, le 17 novembre 2011.

Référence de publication: 2011156816/10.

(110182751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Smile S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 52.380.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SMILE S.A., SPF
Société Anonyme Holding
SOFINEX S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2011156818/14.

(110182522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Smile S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 52.380.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SMILE S.A., SPF
Société Anonyme Holding
SOFINEX S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2011156819/14.

(110182524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Fidelity International Real Estate Fund Company 14, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 140.070.

Merci de bien vouloir noter que l'associé unique de la Société, Fidelity International Real Estate Fund Company 2 S.à r.l. a changé de nom suite à une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 10 octobre 2011 par devant Maître Schaeffer, notaire à Luxembourg,

A compter du 10 octobre 2011, la dénomination sociale de Fidelity International Real Estate Fund Company 2 S.à r.l. est:

Fidelity International Real Estate Fund Eurozone Company 2 S. à .r. l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2011.

Fidelity International Real Estate Fund Company 14 S.à r.l.

Référence de publication: 2011157096/16.

(110182923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

SARAL, Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 29.378.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 17 mars 2010

Sixième résolution: Divers

- Démission d'un administrateur et nomination d'un nouveau Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Claude DAVID GRIGNOT, qui prendra effet le 31 mars 2010.

Le Conseil décide de coopter Monsieur Denis WORBE dont l'adresse est Rue Parmentier 38, F-92200 Neuilly sur Seine, au poste d'administrateur. Son mandat sera valable jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Référence de publication: 2011156820/14.

(110182232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

SARAL, Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 29.378.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2011

Quatrième résolution: Nominations statutaires

Le mandat du Réviseur d'Entreprises PRICEWATERHOUSECOOPERS n'est pas reconduit.

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer comme réviseur d'entreprises le cabinet ERNST & YOUNG situé à 7 Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Référence de publication: 2011156822/13.

(110182232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

SIXCO, Société Internationale Multi-Coordination Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8372 Hobscheid, 23A, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 68.860.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 novembre 2011.

Référence de publication: 2011156823/10.

(110182613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Consult Informativ S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5-11, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 28.976.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la société CONSULT INFORMATIV S.A du 3 octobre 2011

L'assemblée générale a pris acte de la démission de Katya VASILEVA de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Est nommée commissaire aux comptes,

Luciana SPANNAGEL, employée privée, demeurant professionnellement à L-1420 Luxembourg, 5-11 avenue Gaston Diderich.

Le mandat viendra à expiration lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2014.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Référence de publication: 2011157014/17.

(110182064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

SODIMEG S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 154.853.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Denis DUMONT
Le Gérant unique

Référence de publication: 2011156824/11.

(110182648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Soho-Time S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 14A, rue Notre-Dame.
R.C.S. Luxembourg B 75.446.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2011156826/11.

(110182607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Solifin International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 90.227.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOLIFIN INTERNATIONAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2011156827/11.

(110182254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Teo.Décors, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3321 Berchem, 8, rue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 164.620.

STATUTS

L'an deux mil onze, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jean-Luc KOCH, maître peintre, né à Marange-Silvange (France), le 23 avril 1964, demeurant à F-57000 Metz (France), 2, rue des Robert.

2.- Monsieur Denis TEODORO, peintre décorateur, né le 15 décembre 1977 à Luxembourg, demeurant à L-3321 Berchem, 8, rue du Bois.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Teo.Décors».

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Berchem.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par décision du ou des associés prise aux conditions requises pour la modification des statuts.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de peinture et de décoration ainsi que l'achat et la vente de marchandises en relation avec son activité.

D'une façon générale, elle peut faire toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, industrielles ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou tout autre similaire ou connexe, ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, réparties comme suit:

1.- Monsieur Jean-Luc KOCH, préqualifié, cinquante et une parts	51
2.- Monsieur Denis TEODORO, préqualifié, quarante-neuf parts	49
Total des parts: cent parts	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il n'y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. Entre associés les parts sont librement cessibles.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non-associé qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de refus de cession le ou les associés non cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. Ce consentement n'est toutefois pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des héritiers réservataires soit au conjoint survivant.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la déconfiture ou la faillite, de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les créanciers, ayants droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables par l'assemblée générale qui fixe la durée de leur mandat et leurs pouvoirs.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 15. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Art. 16. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2011.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé à 970,- €.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1.- L'adresse du siège social est fixée à L-3321 Berchem, 8, rue du Bois.

2.- Sont nommés pour une durée indéterminée:

- gérant technique: Monsieur Jean-Luc KOCH, maître peintre, né à Marange-Silvange (France), le 23 avril 1964, demeurant à F-57000 Metz (France), 2, rue des Robert.

- gérant administratif: Monsieur Denis TEODORO, peintre décorateur, né le 15 décembre 1977 à Luxembourg, demeurant à L-3321 Berchem, 8, rue du Bois.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants technique et administratif.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Koch, D. Teodoro, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 novembre 2011. Relation: LAC/2011/48993. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Carole Frising.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le vendredi 11 novembre 2011.

M. DECKER.

Référence de publication: 2011156842/107.

(110182341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Triton III LuxCo 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 155.493.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 8 novembre 2011

L'assemblée générale de la Société a accepté la démission, avec effet immédiat, de Andras Kulifai et de Susana Paula Fernandes Gonçalves en tant que gérants de catégorie B de la Société.

L'assemblée générale de la Société a décidé de nommer, avec effet immédiat, les personnes suivantes en tant que gérants de catégorie B de la Société et ce pour une durée illimitée:

- M. Heiko Dimmerling, avec adresse professionnelle au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); et

- M. Michiel Matthijs Kramer, avec adresse professionnelle au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); et

Le conseil de gérance de la Société se compose dès lors comme suit:

- Lars Frankfelt, gérant de catégorie A;

- Heiko Dimmerling, gérant de catégorie B; et

- Michiel Matthijs Kramer, gérant de catégorie B; et

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Triton III LuxCo 8 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011156853/24.

(110182226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Sopafin (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.229.

Le bilan au 30.06.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15.11.2011.

Pour Sopafin (Luxembourg) S.A.

Thomas Keller

Délégué à la gestion journalière

Référence de publication: 2011156828/13.

(110182638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Stella Maris Enterprise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 112.445.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 NOV. 2011.

Pour: STELLA MARIS ENTERPRISE S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy SZABO / Lionel ARGENCE-LAFON

Référence de publication: 2011156834/15.

(110182791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Sweet Re, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 68.814.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2011

Quatrième résolution: Nominations statutaires

Les mandats de MM. Frank REIJNDERS et Massimo TERREVAZZI et de la société SOGECORE INTERNATIONAL, représentée par Gilles COREMANS, prennent fin à l'issue de cette Assemblée.

Ils sont réélus à l'unanimité. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice comptable 2011.

Le mandat du Réviseur d'Entreprises INTERAUDIT est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Référence de publication: 2011156836/15.

(110182183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

**Yolande A.s.b.l., Association sans but lucratif,
(anc. Réimecher Heem A.s.b.l.).**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 24, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg F 645.

—
Extrait de la résolution prise par l'assemblée générale extraordinaire des membres de la Yolande a.s.b.l. en date du 17 novembre 2011:

«Modification des statuts de l'asbl Yolande

L'assemblée générale décide de modifier l'article 2 des statuts arrêtés en date du 24 juillet 1997, publiés au Mémorial C n° 608 du 4 novembre 1997, modifiés en date du 10 décembre 2001, déposés le 7 mai 2002 au registre de commerce et de sociétés de Luxembourg et publiés au Mémorial C n°1061 du 11 juillet 2002 comme suit:

Art. 2. L'association a pour objet l'exploitation tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, de centres d'accueil et de jour pour personnes ayant un handicap ainsi que la prestation de tous services ayant pour objet la prise en charge socio-pédagogique et tous services en matière de soins et aides pour personnes ayant un handicap. Elle reprend les contrats d'aides et de soins signés avec l'UCM dans le domaine de l'Assurance Dépendance.

Cette exploitation et ces prestations devront toujours se faire dans le respect des principes éthiques chrétiens et des valeurs de l'Évangile.

L'association peut procéder elle-même à l'exploitation du foyer ou en charger des tiers qui seront tenus de l'exploiter conformément aux principes et à l'esprit indiqués à l'alinéa qui précède.

L'association pourra être active dans le domaine de la recherche sur toutes questions relevant de son activité principale et des activités qui y sont connexes. L'association a aussi pour objet de promouvoir la recherche scientifique et des actions dans ces domaines.

L'association peut créer ou reprendre tous établissements, institutions ou oeuvres, acquérir tous biens mobiliers et immobiliers nécessaires pour réaliser l'objet ou les objets en vue desquels elle est formée et accomplir tous actes généralement quelconques qui, directement ou indirectement, sont de nature à concourir à la réalisation de son objet, à condition que dans toute son activité elle reste dans les limites de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif et de toutes autres dispositions légales et réglementaires qui leur sont applicables.

L'association peut s'associer ou se fédérer avec d'autres associations ou organisations poursuivant un but similaire et répondant aux objectifs de la présente association pour autant que cette collaboration lui permette de mieux exercer son activité et de promouvoir les intérêts de sa cause à l'égard des tiers.»

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Pour extrait conforme

Christian BILLON / Sr Marie-Eugénie KNEPPER

Vice-Président / Présidente

Référence de publication: 2011158051/37.

(110183800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2011.

T.E.M.A., société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart.

R.C.S. Luxembourg B 27.898.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour T.E.M.A. société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2011156837/12.

(110182567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

HSH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 104.866.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 28 octobre 2011

1. La clôture de la liquidation de la société HSH S.A. est approuvée.
2. Les documents officiels seront déposés et conservés au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg pendant une période légale de minimum cinq ans.

Certifié sincère et conforme

Suit la traduction en anglais de ce qui précède:

Extract of the resolutions taken at the Extraordinary General Meeting held in Luxembourg on October 28th, 2011

3. The closure of the liquidation of the company HSH S.A. is approved.
4. All legal documents of the company will be kept during the legal period of five years at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

Luxembourg, October 28th, 2011.

For true copy

Merlis S. à r.l.

Signatures

The Liquidator

Référence de publication: 2011157642/23.

(110183379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2011.

Tension Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 143.902.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Tension Holdco S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011156838/11.

(110182207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Hansakontor I S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 140.218.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 16 novembre 2011

Les membres du Conseil d'administration, délibérant valablement, décident de nommer Monsieur François Georges, expert-comptable, né le 20 mars 1967 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en tant qu'Administrateur-délégué de la Société jusqu'à l'Assemblée Générale statutaire de 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2011.

HANSAKONTOR I S.A.

Référence de publication: 2011157146/15.

(110182244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Tension II AcquiCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.661.169,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 151.883.

Extrait des décisions des associés prises en date du 8 novembre 2011

Le siège social a été transféré de 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, à 26-28, rue Edward Steichen; L-2540, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Tension II AcquiCo S.à r.l.
Un mandataire*

Référence de publication: 2011156839/14.

(110182325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

CapitalatWork Foyer Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval.
R.C.S. Luxembourg B 78.769.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 14 juin 2011 que

- le nombre d'administrateurs au Conseil d'administration a été augmenté de 9 à 10;

- Monsieur François DE RADIGUÈS DE CHENNEVIÈRE, demeurant à L-1899 Luxembourg, route de Bettembourg, 45A, a été nommé nouvel administrateur pour un mandat prenant effet le 14 juin 2011 et s'achevant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2012, qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2011.

Il résulte du procès-verbal de la délibération du Conseil d'administration par vote circulaire du 21 juin 2011 que Monsieur Michel TILMANT, demeurant à B-1310 La Hulpe, rue du Moulin, 10, a été nommé administrateur-délégué en charge de la gestion journalière de la société en remplacement de Monsieur Vincent DECALF. Son mandat court sur une période de six mois prenant fin le 21 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CapitalatWork Foyer Group S.A.

Référence de publication: 2011157452/18.

(110183383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2011.

The Carlyle Group (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 76.600.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2011.

The Carlyle Group (Luxembourg) S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011156843/13.

(110182467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

JTC (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 148.978.

In the year two thousand and eleven, on the fourteenth day of November.

Before Us, Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven (grand-Duchy of Luxembourg).

Was held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of JTC (Luxembourg) S.A., a company limited by shares having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 148 978 incorporated by deed of the undersigned notary, on

September 30, 2009 published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C on November 19, 2009 under number 2269 (the "Company").

The Company's articles of incorporation have been amended several times and for the last time by deed of the undersigned notary on September 22, 2010, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C November 9, 2010 number 2409.

The meeting is presided by Mr. Cliff Langford, with professional address at L - 1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Who appointed as secretary Mrs. Sophie Mathot, private employee, residing professionally in Senningerberg.

The meeting elected as scrutineer Mr. Renaud Labye, with professional address at L - 1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

1.- to increase the Company's share capital from its amount of EUR 125,100 to the amount of EUR 125,200 by issue of one new share having a par value of EUR 100.

2.- subscription of the new share by the sole shareholder and fully payment in cash.

3- payment in cash of a share premium for an amount of EUR 399,900.

4.- to change article 5 first paragraph of the Company's bylaws to be read as follows: "The subscribed capital is set at EUR 125,200 (one hundred and twenty-five thousand two hundred euros) consisting of 1,252 (one thousand two hundred and fifty-two) shares with a par value of EUR 100 (one hundred euros) each."

5. miscellaneous.

II. - That the sole shareholder, the proxy of the represented sole shareholder and the number of its shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the proxy of the represented sole shareholder, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxy of the represented sole shareholder, if any, initialled "ne varietur" by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

III. - That the entire share capital being represented at the present Extraordinary General Meeting and the sole shareholder represented declaring that it had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Extraordinary General Meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present Extraordinary General Meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First, Second and Third resolutions

The general meeting resolves to increase the subscribed share capital of the Company in the amount of EUR 100 (one hundred euros) in order to bring the subscribed share capital of the Company from its current amount of EUR 125,100 (one hundred and twenty-five thousand one hundred euros) to EUR 125,200 (one hundred and twenty-five thousand two hundred euros) by issuing of 1 (one) new share with a par value of EUR 100 (one hundred euros), vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

The new share is then subscribed by the sole shareholder, JTC Group Limited, having its registered office at Elizabeth House, 9 Castle Street, St Helier, Jersey, Channel Islands, here represented by Mr. Cliff Langford prenamed, by virtue of a proxy given under private seal as mentioned hereunder, which declares to subscribe to the one newly issued share and to pay up such share together with a share premium of EUR 399,900 (three hundred and ninety-nine thousand nine hundred euros) by a contribution in cash amounting in aggregate to EUR 400,000 (four hundred thousand euros).

All the shares and the share premium have been fully paid-up in cash, so that the amount of EUR 400,000 is from now at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

Fourth resolution

As a result of the hereabove resolutions, the general meeting resolves to amend the first paragraph of Article 5 of the statutes to be read as follows:

Art. 5. First paragraph. "The subscribed capital is set at EUR 125,200 (one hundred and twenty-five thousand two hundred euros) consisting of 1,252 (one thousand two hundred and fifty-two) shares with a par value of EUR 100 (one hundred euros) each."

There being no further business, the meeting is closed.

150753

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about one thousand eight hundred euros (EUR 1,800.-).

Whereof the present deed is drawn up in Senningerberg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mil onze, le quatorzième jour de novembre.

Par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société anonyme JTC (Luxembourg) S.A., avec siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 148 978, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 septembre 2009, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C du 19 novembre 2009 numéro 2269 (la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et la dernière fois par acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 septembre juin 2010, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2409 du 9 novembre 2010.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Cliff Langford, avec adresse professionnelle à L - 1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy,

qui désigne comme secrétaire Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Renaud Labye, avec adresse professionnelle à L - 1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1.- augmentation du capital social de la Société de son montant d'EUR 125.100 au montant d'EUR 125.200 par la création d'une action d'une valeur nominale d'EUR 100.

2.- souscription de la nouvelle action par l'actionnaire unique et libération intégrale en espèces

3- paiement d'une prime d'émission d'un montant d'EUR 399,900.

4.- modification de l'article 5 premier paragraphe des statuts de la Société qui aura la teneur suivante: "Le capital social de la Société est fixé à EUR 125.200 (cent vingt-cinq mille deux cents euros) représenté par 1.252 (mille deux cent cinquante-deux) actions d'une valeur nominale d'EUR 100 (cent euros) chacune."

5. Divers.

II. - Que l'actionnaire unique représenté, le mandataire de l'actionnaire unique représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire unique représenté, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Restera annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire unique représenté, après avoir été paraphée „ne varietur" par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire unique représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première, Deuxième et Troisième résolutions

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant d'EUR 100 (cent euros) afin de le porter de son montant d'EUR 125.100 (cent vingt-cinq mille cent euros) au montant de EUR 125.200 (cent vingt-cinq mille deux cents euros) par l'émission d'une (1) nouvelle action d'une valeur nominale d'EUR 100 (cent euros) intégralement libérée, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription - Libération

L'action nouvelle est souscrite à l'instant par l'actionnaire unique JTC Group Limited, avec siège social au Elizabeth House, 9 Castle Street, St Helier, Jersey, Channel Islands, ici représentée par Monsieur Cliff Langford, précité, en vertu, d'une procuration sous seing privé comme indiqué ci-dessus, qui déclare souscrire l'action nouvellement émise et la libérer ensemble avec une prime d'émission de trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents euros (EUR 399.900) par un apport en espèces total de quatre cent mille euros (EUR 400.000).

Toutes les actions et la prime d'émission sont libérées intégralement en espèces de sorte que le montant d'EUR 400.000 est à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 premier paragraphe des statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 125.200 (cent vingt-cinq mille deux cents euros) représenté par 1.252 (mille deux cent cinquante-deux) actions d'une valeur nominale d'EUR 100 (cent euros) chacune."

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille huit cents euros (EUR 1.800,-).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Cliff Langford, Sophie Mathot, Renaud Labye, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 15 novembre 2011. LAC / 2011 / 50677. Reçu 75.-.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 novembre 2011.

Référence de publication: 2011158301/146.

(110184171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

Eliop International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 83.518.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 15 novembre 2011 que:

1. La société Réviconsult S.à r.l., ayant son siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.013 a été nommée en tant que commissaire de ta Société, avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 16 novembre 2011.

Référence de publication: 2011157073/17.

(110182271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

The PNC Financial Services Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 2.515.200,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 152.923.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société porte la dénomination suivante: PNC Bank International.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour The PNC Financial Services Holding Luxembourg S.à r.l.

Référence de publication: 2011156844/12.

(110182939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Togo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 134.441.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Togo S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011156845/11.

(110182842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Torcasso S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 95.137.

—
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011156846/10.

(110182598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Triton III LuxCo 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 151.881.

—
Les comptes annuels au 30 avril 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Triton III Luxco 3 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011156847/11.

(110182206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Triton III LuxCo 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 155.491.

—
Extrait des décisions des associés prises en date du 8 novembre 2011

Le siège social a été transféré de 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, à 26-28, rue Edward Steichen; L-2540, Luxembourg.

Pour Triton III LuxCo 7 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011156848/13.

(110182227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

TA Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 132.096.

L'an deux mille onze, le quinze novembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «TA EUROPE S.A.», établie et ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 27 septembre 2007, publié au Mémorial C numéro 2472 du 31 octobre 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 132096.

La séance est ouverte à 11.30 heures, sous la présidence de Madame Céline STEIN, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Jennifer WIRTZ, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Ludivine ROCKENS, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Le Président expose ensuite:

- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les CINQ MILLIONS SIX CENT TRENTE-QUATRE MILLE (5.634.000) actions d'une valeur nominale de UN EURO (EUR 1.-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de CINQ MILLIONS SIX CENT TRENTE-QUATRE MILLE EUROS (EUR 5.634.000.-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit.

1.- Extension de l'objet social de la société et modification subséquente de l'article 2 des statuts.

2.- Divers

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide l'extension de l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a en outre comme objet l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée, notamment par l'accomplissement de tous les mandats de gestion, direction, contrôle et, plus spécialement, toutes prestations de services commerciaux, administratifs, informatiques et autres.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et notamment procéder à l'exploitation des biens immobiliers par location sous quelque forme que ce soit.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: C. Stein, J. Wirtz, L. Rockens, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 novembre 2011. Relation: EAC/2011/15231. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 16 novembre 2011.

Référence de publication: 2011156861/63.

(110182126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Crolux Shipping Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 74.097.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 24 octobre 2011 que:

1. Le siège social de la société est transféré, avec effet au 24 octobre 2011, de son adresse actuelle 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg au 25, Route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

2. Le changement d'adresse professionnelle de chaque membre du Conseil d'Administration:

- Monsieur Raymond VAN HERCK, Administrateur, demeurant professionnellement au 25, Route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

- BATINICA Vicko, Administrateur, demeurant professionnellement au 25, Route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

- MACANOVIC Miljana, Administrateur, demeurant professionnellement au 25, Route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

- LIVACIC Nela, Administrateur, demeurant professionnellement au 25, Route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011157513/18.

(110183785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2011.

Triton III LuxCo 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 155.491.

—
L'adresse professionnelle de Lars Frankfelt a été transférée à 29 Esplanade, JE2 3QA St Helier Jersey.

L'adresse de Triton Masterluxco 3 S.à r.l. a été transférée à 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Triton III LuxCo 7 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011156849/13.

(110182227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Triton III LuxCo 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 155.493.

—
Extrait des décisions des associés prises en date du 8 novembre 2011

Le siège social a été transféré de 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, à 26-28, rue Edward Steichen; L-2540, Luxembourg.

Pour Triton III LuxCo 8 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011156851/13.

(110182226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Uni Solar SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 116.027.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011156887/9.

(110182420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Meridiam Infrastructure Europe II (SCA) SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 149.213.

In the year two thousand and eleven, on the fourth of November.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of Meridiam Infrastructure Europe II (SCA) SICAR, an investment company in risk capital formed as a corporate partnership limited by shares (société d'investissement en capital à risque ayant la forme d'une société en commandite par actions) incorporated and organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 149.213, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, on November 5th, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2353 on December 2nd, 2009, modified for the last time pursuant to a deed of Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Rambrouch on May 10th, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1818 on August 9th, 2011 (the SICAR).

The Meeting is chaired by Laure Mersch, lawyer, as designated by Meridiam Infrastructure Managers S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized under the laws of Luxembourg, having its registered office 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 110.701, acting in its capacity as managing general partner of the SICAR (the General Partner).

The chairman appointed as secretary, Marie Bernot, private employee, with professional address in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer, Christophe Boyer, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The chairman, the secretary and the scrutineer form together the board of the meeting (the Bureau).

The Bureau having thus been constituted, the chairman declares that:

I. the limited shareholders and the General Partner present or represented (collectively referred to as the Shareholders) and the number of their shares are shown on an attendance list. The proxies, if any, signed "ne varietur" by the proxyholder(s), the members of the Bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present minutes;

II. it appears from the said attendance list that more than fifty percent (50%) of the entire share capital of the SICAR is represented at the Meeting, so that, pursuant to article 24 of the articles of association of the SICAR and to article 67-1 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, the Meeting can validly decide on all the items of the agenda. Resolutions, in order to be validly adopted, must be carried by two-thirds of the votes cast;

III. the present Meeting was convened by notices containing the agenda sent by registered letters to all Shareholders on October 27th, 2011;

IV. the agenda of the Meeting is the following:

1. extension of the Offer Period as defined in the articles of association of the SICAR (the Articles) until 31 December 2011;

2. amendments of the definition of certain terms contained in article 33 of the Articles, so as to read as follows: [...]

"Affiliate": in relation to any person, (i) any other person which directly or indirectly Controls, is Controlled by, or is under common Control with such person; or (ii) any officer, director, partner or employee of such person or such other person; or (iii) if such person is a public body, any other body which is established by the same public authority and is a successor body of such person;;

[...]

"Final Closing Date": 31 December 2011;

[...]

“Notification”: as defined in Article 20;

[...]

“Offer Period”: the period starting on the Initial Closing Date and ending on the Final Closing Date, during which further investors may be admitted as Class A Shareholders;

[...]

3. amendment of article 20 of the Articles, as follows:

a. deletion of the words “by registered letter with return receipt requested” in article 20, b), second paragraph of the Articles;

b. deletion of the words “by registered letter with return receipt” in article 20, b), third paragraph of the Articles and addition of the words “(the Notification)” at the end of article 20, b), third paragraph of the Articles;

c. replacement of the words “registered letter with return receipt requested referred to in the previous paragraph” by the word “Notification” and replacement of the words “aforementioned registered letter” by the word “Notification” in article 20, b), fourth paragraph of the Articles;

d. replacement of the words “aforementioned registered letter” by the word “Notification” in article 20, b), seventh paragraph of the Articles;

4. amendment of the prospectus of the SICAR (the Prospectus) to reflect the above mentioned amendments of the Articles; and

5. miscellaneous.

First resolution

The Shareholders, including the General Partner, resolve to extend the Offer Period as defined in the Articles until December 31st, 2011.

Second resolution

The Shareholders, including the General Partner, resolve to amend the definition of certain terms contained in article 33 of the Articles and which will henceforth read as follows:

[...]

“Affiliate”: in relation to any person, (i) any other person which directly or indirectly Controls, is Controlled by, or is under common Control with such person; or (ii) any officer, director, partner or employee of such person or such other person; or (iii) if such person is a public body, any other body which is established by the same public authority and is a successor body of such person;;

[...]

“Final Closing Date”: 31 December 2011;

[...]

“Notification”: as defined in Article 20;

[...]

“Offer Period”: the period starting on the Initial Closing Date and ending on the Final Closing Date, during which further investors may be admitted as Class A Shareholders;

[...]

Third resolution

The Shareholders, including the General Partner, resolve that article 20 of the Articles shall be amended as follows:

a. deletion of the words “by registered letter with return receipt requested” in article 20, b), second paragraph of the Articles;

b. deletion of the words “by registered letter with return receipt” in article 20, b), third paragraph of the Articles and addition of the words “(the Notification)” at the end of article 20, b), third paragraph of the Articles;

c. replacement of the words “registered letter with return receipt requested referred to in the previous paragraph” by the word “Notification” and replacement of the words “aforementioned registered letter” by the word “Notification” in article 20, b), fourth paragraph of the Articles;

d. replacement of the words “aforementioned registered letter” by the word “Notification” in article 20, b), seventh paragraph of the Articles.

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders, including the General Partner, resolve to approve any amendment to the Prospectus as required in order to reflect the above amendments made to the Articles.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the SICAR as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand four hundred euro (EUR 1,400).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the Board of the Meeting, the present deed is worded in English, followed by a French version and, at the request of the Bureau, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day first mentioned above.

The document having been read to the Bureau, said members of Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le quatre novembre.

Par-devant, Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de Meridiam Infrastructure (SCA) SICAR, une société d'investissement en capital à risque sous la forme d'une société en commandite par actions constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.213, constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, le 5 novembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2353 en date du 2 décembre 2009, modifiée en dernier lieu par acte de Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Rambrouch, le 10 mai 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1818 en date du 9 août 2011 (la Société).

L'Assemblée est présidée par Laure Mersch, avocat, tel que désigné par Meridiam Infrastructure Managers S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.701, agissant en sa qualité d'associé-gérant-commandité de la Société (l'Actionnaire Commandité).

Le président nomme Marie Bernot, employé, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme secrétaire.

L'Assemblée choisit Christophe Boyer, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme scrutateur.

Le président, le secrétaire et le scrutateur forment ensemble le bureau de l'Assemblée (le Bureau).

Le Bureau ayant été constitué, le président déclare que:

I. les actionnaires commanditaires et l'Actionnaire Commandité présents ou représentés (collectivement désignés les Actionnaires) et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Les éventuelles procurations, après avoir été signées ne varient par le(s) mandataire(s), les membres du Bureau et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte;

II. il ressort de la liste de présence que plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société est représenté à la présente Assemblée, de sorte que, conformément à l'article 24 des statuts de la Société et à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'Assemblée peut décider valablement sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Les résolutions sont valablement prises si elles sont adoptées par les deux-tiers des voix exprimées;

III. la présente Assemblée a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour adressées par envoi recommandé à tous les Associés en date du 27 octobre 2011;

IV. l'Assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. prorogation de la Période d'Offre telle que définie dans les statuts de la Société (les Statuts) jusqu'au 31 décembre 2011;

2. modifications de la définition de certains termes contenus dans l'article 33 des Statuts qui auront désormais la teneur suivante:

[...]

"Affilié": concernant toute personne (i) toute personne qui directement ou indirectement contrôle, est contrôlée par, ou est sous contrôle commun avec cette personne; ou (ii) tout directeur, administrateur, associé ou employé de cette personne ou de telle autre personne; ou (iii) si cette personne est un établissement public, tout autre organisme établi par la même autorité publique et qui est un successeur de cette personne;

[...]

"Date Finale de Clôture": 31 décembre 2011;

[...]

"Notification": tel que défini à l'Article vingt (20);

[...]

"Période d'Offre": la période entre la Date Initiale de Clôture et la Date Finale de Clôture; au cours de laquelle les investisseurs supplémentaires peuvent être admis en tant qu'Actionnaires de Catégorie A;

[...]

3. modification de l'article 20 des Statuts comme suit:

a. suppression des termes "par lettre recommandée avec accusé de réception" dans l'article 20, b), deuxième paragraphe des Statuts;

b. suppression des termes "par lettre recommandée avec accusé de réception" dans l'article 20, b), troisième paragraphe des Statuts et ajout des termes "(la Notification)" à la fin de l'article 20, b) troisième paragraphe des Statuts;

c. remplacement des termes "lettre recommandée avec accusé de réception mentionnée au paragraphe précédent" par le terme "Notification" et remplacement des termes "lettre recommandée susmentionnée" par le terme "Notification" dans l'article 20, b), quatrième paragraphe des Statuts;

d. remplacement des termes "lettre recommandée susmentionnée" par le terme "Notification" dans l'article 20, b), septième paragraphe des Statuts;

4. modification du prospectus de la SICAR (le Prospectus) afin de refléter les modifications des Statuts mentionnées ci-dessus; et

5. divers.

Première résolution

Les Actionnaires, y compris l'Actionnaire Commandité, décident de proroger la Période d'Offre telle que définie dans les Statuts jusqu'au 31 décembre 2011.

Deuxième résolution

Les Actionnaires, y compris l'Actionnaire Commandité, décident de modifier la définition de certains termes contenus dans l'article 33 des Statuts qui auront désormais la teneur suivante:

[...]

"Affilié": concernant toute personne (i) toute personne qui directement ou indirectement contrôle, est contrôlée par, ou est sous contrôle commun avec cette personne; ou (ii) tout directeur, administrateur, associé ou employé de cette personne ou de telle autre personne; ou (iii) si cette personne est un établissement public, tout autre organisme établi par la même autorité publique et qui est un successeur de cette personne;

[...]

"Date Finale de Clôture": 31 décembre 2011;

[...]

"Notification": tel que défini à l'Article vingt (20);

[...]

"Période d'Offre": la période entre la Date Initiale de Clôture et la Date Finale de Clôture; au cours de laquelle les investisseurs supplémentaires peuvent être admis en tant qu'Actionnaires de Catégorie A;

[...]

Troisième résolution

Les Actionnaires, y compris l'Actionnaire Commandité, décident que l'article 20 des Statuts de la Société doit être modifié comme suit:

a. suppression des termes "par lettre recommandée avec accusé de réception" dans l'article 20, b), deuxième paragraphe des Statuts;

b. suppression des termes "par lettre recommandée avec accusé de réception" dans l'article 20, b), troisième paragraphe des Statuts et ajout des termes "(la Notification)" à la fin de l'article 20, b) troisième paragraphe des Statuts;

c. remplacement des termes "lettre recommandée avec accusé de réception mentionnée au paragraphe précédent" par le terme "Notification" et remplacement des termes "lettre recommandée susmentionnée" par le terme "Notification" dans l'article 20, b), quatrième paragraphe des Statuts;

d. remplacement des termes "lettre recommandée susmentionnée" par le terme "Notification" dans l'article 20, b), septième paragraphe des Statuts.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, les Actionnaires, y compris l'Actionnaire Commandité, décident d'approuver toute modification du Prospectus nécessaire afin de refléter les modifications des Statuts indiquées ci-dessus.

Estimation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ mille quatre cents euros (1.400.-EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente, que le présent acte a été établi en langue anglaise sur requête du Bureau, suivi d'une version française et que, sur requête du Bureau, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au Bureau, les membres dudit Bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Mersch, M. Bernot, C. Boyer et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 novembre 2011. LAC/2011/50055. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75.).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Référence de publication: 2011156643/218.

(110182322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Triton III LuxCo 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 155.493.

L'adresse professionnelle de Lars Frankfelt a été transférée à 29 Esplanade, JE2 3QA St Helier Jersey.

L'adresse de Triton Masterluxco 3 S.à r.l. a été transférée à 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Triton III LuxCo 8 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011156852/13.

(110182226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Triton III No. 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 143.936.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Triton III No. 10 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011156855/11.

(110182205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Fidelity International Real Estate Fund Company 15, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 140.071.

Merci de bien vouloir noter que l'associé unique de la Société, Fidelity International Real Estate Fund Company 2 S.à r.l. a changé de nom suite à une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 10 octobre 2011 par devant Maître Schaeffer, notaire à Luxembourg,

A compter du 10 octobre 2011, la dénomination sociale de Fidelity International Real Estate Fund Company 2 S.à r.l. est:

Fidelity International Real Estate Fund Eurozone Company 2 S. à .r. l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2011.

Fidelity International Real Estate Fund Company 15 S.à r.l.

Référence de publication: 2011157097/16.

(110182431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Triton III No. 23 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 143.943.

L'adresse professionnelle de Lars Frankfelt et de Charlmaine Vella a été transférée à 29 Esplanade, JE2 3QA St Helier Jersey.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Triton III No. 23 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011156858/13.

(110182099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Triton III No. 23 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 143.943.

Extrait des décisions des associés prises en date du 8 novembre 2011

Le siège social a été transféré de 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, à 26-28, rue Edward Steichen; L-2540, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Triton III No. 23 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2011156859/14.

(110182099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Triton Luxembourg GP Oven S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 374.713,88.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 159.073.

L'adresse de Triton Luxembourg GP a été transférée à 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Triton Luxembourg GP Oven S.C.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2011156860/12.

(110182145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Innoeva S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 161.240.

Extrait des décisions de l'associé unique du 12 février 2009

Suite à la démission de l'Administrateur Unique, Madame Christel GIRARDEAUX, employée privée, née à Marennes (France), le 27 octobre 1971, ayant son adresse à L-1660 Luxembourg, 84, Grand-Rue, l'Assemblée Générale, tenue en date du 17 novembre 2011 nomme jusqu'à l'assemblée Générale de 2016:

- Monsieur Sébastien ATTIA, ingénieur développement logiciel, né à F-Bourges, le 21 septembre 1975, demeurant à L-8008 Strassen, 104, route d'Arlon

et exercera les pouvoirs dévolus au conseil d'administration de la Société.

Le mandataire

Référence de publication: 2011157165/15.

(110182920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Nucleis Investissements S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 405.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 120.537.

Extrait des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 27 septembre 2011

Après délibérations l'Assemblée adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. les démissions de Monsieur Pierre MESTDAGH et Monsieur Christian FRANCOIS, Gérants de Catégorie A de la société, tout deux domiciliés professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, sont acceptés;
2. les catégories de Gérants A & B sont supprimées;
3. Monsieur Guillaume LÉBOUCHER, anciennement Gérant de Catégorie B de la société, domicilié à F-92800 Puteau, 78, Boulevard Richard Wallace, est nommé Gérant Unique de la société à compter de ce jour.

Fait à Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Certifié sincère et conforme

Pour NUCLEIS INVESTISSEMENTS S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2011157716/19.

(110183495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2011.

TA Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 132.096.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 novembre 2011.

Référence de publication: 2011156862/10.

(110182368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Thermolux, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.153.000,00.

Siège social: L-1274 Howald, 40, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 42.667.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Référence de publication: 2011156865/11.

(110182796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

TM Dairy (UK Holding) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 29.999,98.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 163.373.

In the year two thousand eleven, the twenty-sixth day of October.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of TM Dairy (UK Holding) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 2b, rue Albert Borschette, in L-1246 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the

number B 163373 and having a share capital of EUR 19,999.98 (the Company). The Company was incorporated on 6 September 2011 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended so far.

There appeared:

Theo Müller, born on 29 January 1940 in Aretsried/Fischach, residing at Holzwisstrasse 49, CH 8703 Erlenbach, Switzerland (the Sole Shareholder),

here represented by Mr Frédéric Pilorget, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that all the 1,999,998 (one million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight) shares of the Company, having a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each, representing the entire share capital of the Company amounting to EUR 19,999.98 (nineteen thousand nine hundred ninety-nine Euro and ninety-eight Cents), are present or represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

(1) Waiver of the convening notice;

(2) Increase of the nominal share capital of the Company by an amount of EUR 10,000 (ten thousand Euro) from its current amount of EUR 19,999.98 (nineteen thousand nine hundred ninety-nine Euro and ninety-eight Cent) to EUR 29,999.98 (twenty-nine thousand nine hundred ninety-nine Euro and ninety-eight Cent) by way of issuance of 1,000,000 (one million) shares in the capital of the Company with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent);

(3) Subscription to and payment in cash of the share capital increase specified in item

(2) above;

(4) Subsequent amendment of article 5 of the articles of association of the Company;

(5) Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to individually proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company and the registration of the changes required by the matters set out in item (4) and (5) above; and

(6) Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering himself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which was communicated to it in advance of the Meeting.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the nominal share capital of the Company by an amount of EUR 10,000 (ten thousand Euro) from its current amount of EUR 19,999.98 (nineteen thousand nine hundred ninety-nine Euro and ninety-eight Cents), represented by 1,999,998 (one million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight) shares of the Company, having a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each, to EUR 29,999.98 (twenty-nine thousand nine hundred ninety-nine Euro and ninety-eight Cents) by way of issuance of 1,000,000 (one million) shares in the capital of the Company with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) and the Sole Shareholder hereby resolves to issue such new shares.

Third resolution - Subscription and Payment

The Sole Shareholder accepts the subscription to the increase of the share capital and its full payment as follows:

Intervention - Subscription - Payment

The Sole Shareholder, here represented as aforementioned, declares to subscribe to the increase of the share capital of the Company represented by the issuance of 1,000,000 (one million) shares in the capital of the Company, having a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) (the New Shares) and to fully pay up such New Shares by way of a cash contribution in an amount of EUR 10,000 (ten thousand Euro) (the Subscription Price).

The Subscription Price, in an aggregate net amount of EUR 10,000 (ten thousand Euro) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The amount of the contribution in cash is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate (the Blocking Certificate).

As a result of the above share capital increase, the shareholding in the Company after the share capital increase is as follows:

Name of the Shareholder	Number of shares
Theo Müller	2,999,998

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5 of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

" **Art. 5. Share capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 29,999.98 (twenty-nine thousand nine hundred ninety-nine Euro and ninety-eight Cents) represented by 2,999,998 (two million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight) shares having a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) per share each."

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves (i) to amend the share register of the Company in order to record the number of shares in the Company held by the Sole Shareholder and (ii) to grant power and authority to any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to individually proceed on behalf of the Company to the amendment of the share register of the Company.

The Sole Shareholder furthermore resolves to grant power and authority to any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to see to any formalities in connection with the issuance of the new shares to the Sole Shareholder with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C and, more generally, to accomplish any formalities which may be necessary or useful in connection with the implementation of the third and fourth resolutions.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this deed, is approximately EUR 1,500.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the German texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorangehenden Textes:

Im Jahr zweitausendelf, am sechszwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

Hat eine außerordentliche Hauptversammlung (die Hauptversammlung) des Gesellschafters der TM Dairy (UK Holding) S.à r.l. stattgefunden, einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts (société à responsabilité limitée) mit Sitz in 2b, rue Albert Borschette, L-1246 Luxemburg, eingetragen im Handelsregister in Luxemburg unter der Nummer B 163373, mit einem aktuellen Stammkapital in Höhe von EUR 19.999,98 (die Gesellschaft). Die Gesellschaft wurde gemäß einer Urkunde vom 6. September 2011 gegründet, aufgenommen durch Notar Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, die noch nicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C veröffentlicht wurde. Die Satzung der Gesellschaft (die Satzung) ist noch nicht geändert worden.

Ist erschienen:

Theo Müller, geboren am 29. Januar 1940 in Aretsried/Fischach, wohnhaft in Holzwiesstrasse 49, CH 8703 Erlenbach, Schweiz (der Alleingesellschafter);

vertreten durch Herrn Frédéric Pilorget, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer unter Privatschrift ausgestellten Vollmacht.

Die ordnungsgemäß durch den Erschienenen und den instrumentierenden Notar ne varietur unterschriebene Vollmacht des vertretenen Alleingeschafters bleibt gegenwärtiger Urkunde beigelegt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Der vertretene Alleingeschafter hat den Notar gebeten, folgendes zu beurkunden:

I. dass sämtliche 1.999.998 (eine million neunhundert neunundneunzig tausend neunhundert achtundneunzig) Anteile der Gesellschaft, mit einem Nennwert von je EUR 0,01 (ein Cent), die das gesamte Stammkapital der Gesellschaft in Höhe von EUR 19.999,98 (neunzehntausend neunhundert neunundneunzig Euro und achtundneunzig Cent) darstellen, anwesend oder vertreten sind, und dass die gegenwärtige Hauptversammlung somit rechtsgültig zusammengetreten ist und über alle Punkte der Tagesordnung rechtskräftig Beschlüsse fassen kann;

II. dass die Tagesordnung der Hauptversammlung folgende Punkte enthält:

- (1) Verzicht auf die Einberufungsformalitäten;
- (2) Erhöhung des Stammkapitals der Gesellschaft um einen Betrag von EUR 10.000 (zehn tausend Euro) von dem aktuellen Betrag von EUR 19.999,98 (neunzehntausend neunhundert neunundneunzig Euro und achtundneunzig Cent) auf einen Betrag von EUR 29.999,98 (neunundzwanzigtausend neunhundert neunundneunzig Euro und achtundneunzig Cent) durch Ausgabe von 1.000.000 (eine million) Anteilen der Gesellschaft, mit einem Nennbetrag von EUR 0,01 (ein Cent);
- (3) Zeichnung und Zahlung der Gesellschaftskapitalerhöhung gemäß Punkt (2) mittels einer Bareinlage;
- (4) Änderung von Artikel 5 der Satzung der Gesellschaft;
- (5) Erfassung der vorgenannten Änderungen im Anteilsregister der Gesellschaft, Erteilung der nötigen Vollmachten an jeden Geschäftsführer der Gesellschaft und Anwalt oder Angestellten von Allen & Overy Luxembourg, um im Auftrag der Gesellschaft, die Eintragung der neuausgegebenen Anteile im Anteilsregister vorzunehmen sowie die Erfassung der Änderungen gemäß den vorgenannten Punkten (3) und (4); und
- (6) Verschiedenes.

III. Sodann trifft der Alleingesellschafter folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Da die Gesamtheit des Gesellschaftskapitals bei der gegenwärtigen Hauptversammlung vertreten ist, verzichtet die Hauptversammlung auf die Einberufungsformalitäten, der Alleingesellschafter betrachtet sich als ordnungsgemäß geladen und bestätigt, Kenntnis von der Tagesordnung zu haben, die ihm im voraus übermittelt wurde.

Zweiter Beschluss

Der Alleingesellschafter beschließt, eine Erhöhung des Stammkapitals um EUR 10.000 (zehn tausend Euro), um es von EUR 19.999,98 (neunzehntausend neunhundert neunundneunzig Euro und achtundneunzig Cent), unterteilt in 1.999.998 (eine Million neunhundert neunundneunzig tausend neunhundert achtundneunzig) Anteile der Gesellschaft mit einem Nennwert von jeweils EUR 0,01 (ein Cent), auf einen Betrag von EUR 29.999,98 (neunundzwanzigtausend neunhundert neunundneunzig Euro und achtundneunzig Cent) zu erhöhen, durch Ausgabe von 1.000.000 (eine Million) Anteilen der Gesellschaft mit einem Nennwert von EUR 0,01 (ein Cent) und der Alleingesellschafter beschließt, hiermit diese neuen Anteile auszugeben.

Dritter Beschluss - Zeichnung und Einzahlung

Der Alleingesellschafter akzeptiert die Zeichnung des Gesellschaftsanteils im Rahmen der Kapitalerhöhung und dessen volle Einzahlung wie folgt:

Zeichnung - Einzahlung

Der Alleingesellschafter, hier wie zuvor erwähnt vertreten, beschließt, die Kapitalerhöhung der Gesellschaft durch Ausgabe von 1.000.000 (eine Million) Anteilen der Gesellschaft mit einem Nennwert von EUR 0,01 (ein Cent) (die Neuen Anteile) zu zeichnen und die neuen Anteile voll einzuzahlen mittels einer Bareinlage in Höhe von EUR 10.000 (zehn tausend Euro) (der Zeichnungspreis).

Der Zeichnungspreis im Gesamtnettobetrag von EUR 10.000 (zehn tausend Euro) ist dem Stammkapitalkonto der Gesellschaft zuzuteilen.

Der Betrag der Bareinlage steht der Gesellschaft ab sofort zur freien Verfügung, was dem unterzeichneten Notar mittels einer Bescheinigung von der Bank der Gesellschaft (die Sperrbescheinigung) bestätigt wurde.

Die Anteilsstruktur der Gesellschaft nach obiger Erhöhung des Gesellschaftskapitals stellt sich wie folgt dar:

Name des Gesellschafters	Anzahl der gehaltenen Anteile
Theo Müller	2,999,998

Vierter Beschluss

Der Alleingesellschafter beschließt, die Änderung des Artikels 5 der Satzung der Gesellschaft auf Grund der oben gefassten Beschlüsse. Der Wortlaut ist demnach nunmehr folgender:

" **Art. 5. Kapital der Gesellschaft.** Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 29.999,98 (neunundzwanzigtausend neunhundert neunundneunzig Euro und achtundneunzig Cent), eingeteilt in 2.999.998 (zwei Millionen neunhundert neunundneunzig tausend neunhundert achtundneunzig) Anteile mit einem Nennwert von je EUR 0,01 (ein Cent) pro Anteil."

Fünfter Beschluss

Der Alleingesellschafter beschließt (i) das Anteilsregister der Gesellschaft zu ändern und die Anzahl der durch den Alleingesellschafter gehaltenen Gesellschaftsanteile einzutragen und (ii) die Erteilung der nötigen Einzelvollmachten an jeden Geschäftsführer der Gesellschaft und jeden Anwalt oder Angestellten von Allen & Overy Luxembourg, um im Auftrag der Gesellschaft, die Eintragung die neuausgegebenen Anteile im Anteilsregister der Gesellschaft vorzunehmen.

Der Alleingesellschafter beschließt, weiterhin die Erteilung der nötigen Vollmachten an jeden Anwalt und Angestellten von Allen & Overy Luxembourg zur Erledigung aller Formalitäten in Bezug auf die Ausgabe der neuen Anteile an den Alleingesellschafter gegenüber dem luxemburgischen Handelsregister sowie die Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C und, generell, um alle Formalitäten, die zur Umsetzung der Beschlüsse drei und vier notwendig und hilfreich sind, vorzunehmen.

Gebühren

Die Gebühren, Ausgaben, Honorare und sonstigen Verbindlichkeiten, welcher Art auch immer, die der Gesellschaft aufgrund der vorliegenden Urkunde entstehen, belaufen sich ungefähr auf EUR 1.500.

Der unterzeichnete Notar, der Englisch versteht und spricht, stellt hiermit klar, dass auf Wunsch der erschienenen Partei, das vorliegende Dokument auf Englisch erstellt wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Falls Unterschiede zwischen dem englischen und dem deutschen Text bestehen, hat auf Wunsch der erschienenen Partei die englische Version Vorrang.

Worüber, in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt, ein Protokoll aufgenommen wurde.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Vertreter der Partei, hat derselbe Vertreter zusammen mit dem amtierenden Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: F. PILORGET und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 octobre 2011. Relation: LAC/2011/47764. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG - Der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 16. November 2011.

Référence de publication: 2011156868/195.

(110182087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

TM Dairy (UK Holding) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 29.999,98.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 163.373.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 16 novembre 2011.

Référence de publication: 2011156869/11.

(110182287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Big Beer AG, Société Anonyme.

Siège social: L-6581 Rosport, 9, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 93.418.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement n° 63/2009 rendu en date du 25 février 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société:

- BIG BEER AG (anc. UNI-AREAL Holding AG, anc. odem holding AG), avec siège social à L-6581 Rosport, 9, rue Neuve, inscrite au RCS sous le numéro B 93.418.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Chantai GLOD, premier juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch et liquidateur Maître Christian HANSEN, avocat à la Cour, demeurant à Diekirch.

Pour extrait conforme

Maître Christian HANSEN

Le liquidateur / Avocat à la Cour

Référence de publication: 2011157932/19.

(110183370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2011.